

# AUVERNAT 2018 ROUGE

DOMAINE DES BÉRIOLES

Vignobles de France Régions viticoles Val de Loire

Entre intensité et légèreté, Auvernat saura se faire attendre dans une cave, même s'il se déguste très bien aujourd'hui.

- Pinot noir 100%

## Accords mets et vins

Se déguste idéalement avec des viandes rouges grillées, des côtes de boeuf, volailles, viandes en sauce et fromages affinés.



## Détails

**Effervescent** : non

**Degrès** : 12,5 %

**Primeur** : non

**Bio** : non

**Contenance** : 0,75 L

**Cépages** : Pinot noir

**Région** : Val de Loire

**Packaging** : carton de 6

**Appellation** : AOP Saint-Pourçain

**Couleur** : Rouge

**Millesime** : 2018

**Domaine** : Domaine des Béroles

## Caractéristiques

**Terroir** : Argilo-calcaire

**Cépage** : Pinot noir 100%

**Vendange** : Manuelles

**Vinification** : Fermentation sous contrôle des températures en cuve inox

**Elevage** : En cuve sur lies fines

## Dégustation

**Nez** : Arômes e petits fruits rouges et noirs tels que la framboise, cassis

**Bouche** : Souple, fruité et finement épicée

**Garde** : 10 ans

**Température de service** : 16° à 18°

## HISTOIRE DU DOMAINE

Alors jeune diplômé en agriculture, Olivier Teissèdre acquiert le domaine en 1976. Situé en plein coeur du vignoble de Saint Pourçain, au pied de l'église du village de Cesset, l'exploitation est à cette époque dédiée à la culture de céréales. Mais en 1989, son épouse, ingénieur agricole, décide d'apporter une diversification d'activité sur le domaine. C'est alors qu'Odile et Olivier deviennent propriétaires du « clos des Béroles » et qu'ils plantent les 9000 premiers cep de vigne sur le climat des Béroles. Durant les 22 ans qui suivent, la famille Teissèdre développe la viticulture pour atteindre et exploiter une superficie de 8 ha de vigne. C'est en 2011 que leur fils Jean Teissèdre décide de rejoindre le domaine familial, fort de ses expériences dans les vignobles de Bourgogne et du Val de Loire. Ce passionné de viticulture crée, dans une ancienne bâtisse du Bourbonnais, le chai du domaine des Béroles. C'est le début de la vinification et de la commercialisation en bouteilles à la propriété. Quatre millésimes plus tard, Sophie & Jérôme Roux, soeur et beau-frère de Jean, le rejoignent pour partager cette aventure familiale. Ensemble, ils décident de demander la certification en Agriculture Biologique pour ce domaine dont les 15 ha de vignoble s'étendent sur les communes de Cesset et Saulcet. En 2018, les membres de la famille Teissèdre créent les « Balades en Béroles », cinq routes oenotouristiques conçues pour faire partager leur passion de la viticulture mais aussi pour communiquer leur attachement au patrimoine, à l'histoire et à la gastronomie de ce terroir.

